

La Vie Ensemble

Asnans Beauvoisin



réseau d'eau



écoles



frelon asiatique



nos aînés



SOMMAIRE

En bref	2
Démarches civiles	
Défibrillateurs	
Carte Avantages Jeunes	
Recensement militaire	
L'édito du Maire	3
Le mot du Maire Délégué	4
Bienvenue aux nouveaux arrivants	4
État Civil	4
Actualité : Plan Communal de Sauvegarde	5
Urbanisme : Travaux et PLUi	6 - 7
Convivialité : Repas des Aînés	8
Finances : résultats budget 2024	9
Devoir de mémoire	10
Bleuet de France	10
À la rencontre de Jean-Jacques Poichot	11
Souvenir Français	11
Écoles maternelle et élémentaire	12 - 13
L'île aux enfants	13
Relais petite enfance	13
APE	13
Environnement	
Visite du réseau d'eau	13
1/2 Journée village propre	14
Bricolage et Jardinage	14
Déchets verts	14
Animaux domestiques	14
Calendrier collecte des déchets	14
Le frelon asiatique	15 - 16
Associations	18 - 21
Foyer rural - Yoga - ACCA - PAL	
Les amis du Loupot - Rallye Val d'Orain	
Compagnie des Archers	
Tennis de table - Opération brioches	
Infos - En bref	22 - 23
Démarchage à domicile	
Réglementation trottinette - Anciens élèves	
Parcours civil - Village d'enfants	
Don du sang	20
Tarifs Location de salles	24
Les services de la Plaine jurassienne	24
L'internet utiles	24
Numéros d'urgence	24

Bulletin municipal
Asnans - Beauvoisin N° 21
Décembre 2025

Directeur de publication : Éric Fluchon
Rédacteur : Commission communication
Photo couverture : Christelle Pilard
Photos : mairie d'Asnans Beauvoisin
Réalisation : cré@ction Nelly Bressand
Distribution : par nos soins
Dépôt bibliothèque départementale : janvier 2026

EN BREF ...

DÉMARCHES CIVILES

Pour toute demande de Carte Nationale d'Identité, passeport, ... vous trouverez toutes les informations sur le site de la commune : www.asnans-beauvoisin.fr
onglet : Vie pratique
rubrique : Démarches administratives

DÉFIBRILLATEURS



Emplacement



à Asnans, à droite de la Mairie, sur le mur de la porte en arrière du gymnase



à Vornes, chemin de Vornes, en montant 200 m sur la gauche au fond de l'impassé, contre le côté droit du mur de l'ancienne école



à Beauvoisin, sur la gauche de l'ancienne école, sous le préau.

La commission communication remercie tous les habitants qui l'ont accueillie pour la réalisation de ce journal d'informations. Elle compte sur votre participation pour la prochaine parution en lui envoyant textes et photos : Christelle Pilard
06 68 08 60 60 manu.15@wanadoo.fr

CARTES JEUNES 2025-2026

La commune a décidé une nouvelle fois d'offrir la **Carte Avantages Jeunes** aux jeunes de la commune âgés de 6 ans à 18 ans inclus, nés entre 2006 et 2018, qui désirent l'obtenir et qui en font la demande.



Depuis le site avantagesjeunes.com, tu peux accéder aux bons plans, connaître les avantages offerts par la Région Bourgogne-Franche-Comté et créer ton espace sur le site.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire à l'âge de 16 ans. Toute personne, fille, garçon, de nationalité française doit se faire recenser entre la date de son seizeième anniversaire et le dernier jour du troisième mois suivant.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile (aux horaires d'ouverture au public), muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Il peut se faire également en ligne via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

Si vous ne pouvez pas faire cette démarche personnellement, elle peut être accomplie par le représentant légal.

CONTACTER VOTRE MAIRIE

1 rue du 19 mars 1962

03 84 81 80 78

mairie@asnans-beauvoisin.fr



lundi et vendredi 9h - 12h

mardi 16h30 - 19h00

et sur rendez-vous avec M. le Maire.

Retrouvez les informations de votre commune :

www.asnans-beauvoisin.fr

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Administrées, Chers Administrés,

2025 s'achève en nous laissant tous les doutes d'incertitudes dans la majorité des domaines d'activités avec l'ombre d'un horizon où il est difficile de se projeter.

Vous avez comme moi suivi l'instabilité de nos gouvernements successifs n'aboutissant à rien, entraînant le flou total dans toutes les perspectives de tous les corps de métier, ainsi que dans nos communes où nous verrons l'Etat rogner nos dotations.

Heureusement durant les six années de ce mandat bientôt écoulé, nous avons travaillé sereinement de manière réfléchie à des investissements nécessaires et réalisables, avec une entente "exceptionnelle" au sein du conseil municipal.

Je vous laisse découvrir à travers ce journal nos réalisations 2025.

2026 nous emmène vers les élections municipales, en mars. Le conseil devra se réorganiser avec de nouveaux membres afin de poursuivre dans la continuité pour une nouvelle vie ensemble à Asnans-Beauvoisin.

Un nouveau mode de scrutin sera imposé dans les communes de moins de 1000 habitants, dont nous faisons partie ; celui-ci changera certainement vos habitudes de vote.

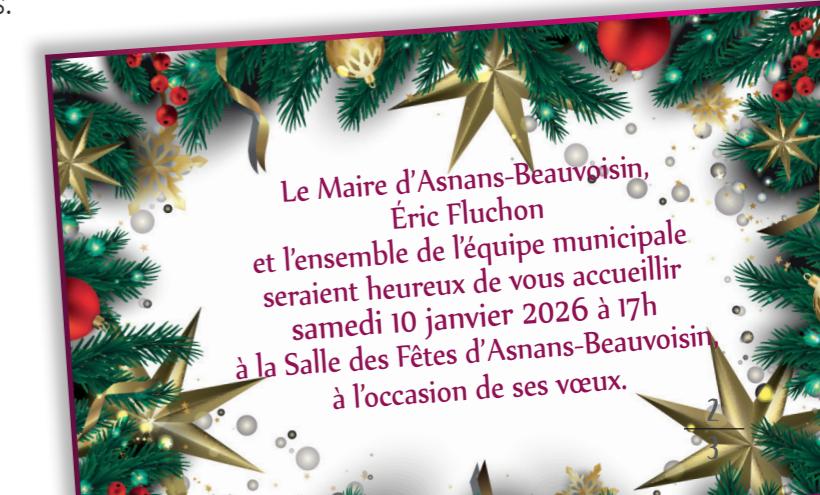
Je remercie cette grande famille qui fait vivre notre village que ce soit les élus, le personnel communal, tous les membres des associations sportives et culturelles, leurs présidentes et présidents, tous s'impliquant chaque jour pour apporter le meilleur dans notre monde rural et sans oublier celles qui se sont particulièrement investies dans la rédaction de ce journal d'informations.

Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre village, qu'ils sachent que nous les accueillons avec plaisir.

À toutes et à tous, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2026, qu'elle apporte bonheur et santé dans vos familles.

Très cordialement,

Votre Maire
Éric Fluchon



La Vie Ensemble à Asnans - Beauvoisin

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Chers Administrés,

L'année 2025 s'achève après ces années présent à vos côtés. Les bâtiments communaux ont été rénovés et entretenus avec embellissement de l'espace public.

Comme prévu, l'éclairage public est terminé : remplacement des luminaires

énergivores par un éclairage LED. Celui-ci va nous permettre de rétablir l'éclairage de nuit avec une baisse d'intensité lumineuse aux heures désirées. L'écologie est tellement importante de nos jours. D'ailleurs je remercie les personnes participantes à la journée propre que nous avons remis en place. Protégeons notre territoire du mieux possible.

Je me suis présenté à vous avec Chantal Maizier pour l'opération brioches pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. Un grand merci à tous pour votre participation et votre générosité. Heureusement il y a des moments de convivialité, des souvenirs de bonnes relations humaines.

Pour moi ce fût des connaissances enrichissantes. Une pensée aux personnes quittant leur chez-soi pour aller en maison adaptée, celles et ceux hospitalisés et particulièrement à ceux qui nous ont quittés cette année.

Je remercie Monsieur le Maire, le conseil municipal pour la réussite de tous nos projets qui sont arrivés à terme, les agents municipaux et l'ensemble du réseau associatif tellement important pour notre village.

J'adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé à vous tous pour cette nouvelle année.

Jean-Louis Chevriau
Votre Maire délégué



Vous avez fait le choix de venir habiter sur la commune d'Asnans-Beauvoisin,

**Le Maire, Le Maire Délégué, les Adjoints,
l'ensemble des membres du conseil municipal
vous souhaitent la bienvenue au sein de notre commune.**

Que vous soyez propriétaire, locataire, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie aux heures d'ouverture au public, pour vous déclarer, vous renseigner sur les services que propose la mairie et de prendre connaissance des associations et commerces présents au sein de notre village.

Vous pouvez installer sur votre téléphone mobile l'application **Panneau Pocket** qui est gratuite, sans aucune récolte de données personnelles. Cet outil vous permet d'être alerté sur une éventuelle coupure d'eau, d'électricité, de travaux, ... d'être averti d'un risque ou incident majeur, d'être informé d'activités culturelles organisées par la communauté de commune La Plaine Jurassienne, de connaître les manifestations festives programmées par les associations du village, ...



La famille s'agrandit !

Bienvenue à ...

Juliette PANIGOT
née le 26 août



Tous nos vœux de bonheur
aux jeunes mariés

Muriel Dussol & Nicolas Lamotte	le 19 avril
Laura Cossio Quiroga & Aurélien Bobey	le 22 mai
Derya Asatekin & Julien Flamand	le 28 juin
Laura Matuchet & Yoann Misserey	le 23 août

Nous avons appris
avec tristesse
leur décès

Louis Bonnot	18 Janvier
Suzanne Rigaud née Morin	6 mai
Robert Sagon	29 aout

DANS L'ACTUALITÉ

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Pourquoi un PCS Plan Communal de Sauvegarde ?

Il s'agit d'un plan qui contribue à une échelle communale à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Comment se présente-t-il ?

Le PCS est un document opérationnel dont l'objectif est de prévoir une réponse apportée par la commune en cas de sinistre majeur. Il détermine également implicitement le rôle de chacun des acteurs dans le but de venir en aide à la population. Il complète le dispositif ORSEC.

Ce document est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune d'Asnans-Beauvoisin. Le PCS de la commune a fait l'objet d'un arrêté municipal 07/2025 en date du 08/04/2025.

Le PCS organise sous l'autorité du Maire, la gestion de crise en cas de risque majeur ; risques recensés et notifiés dans le PCS.

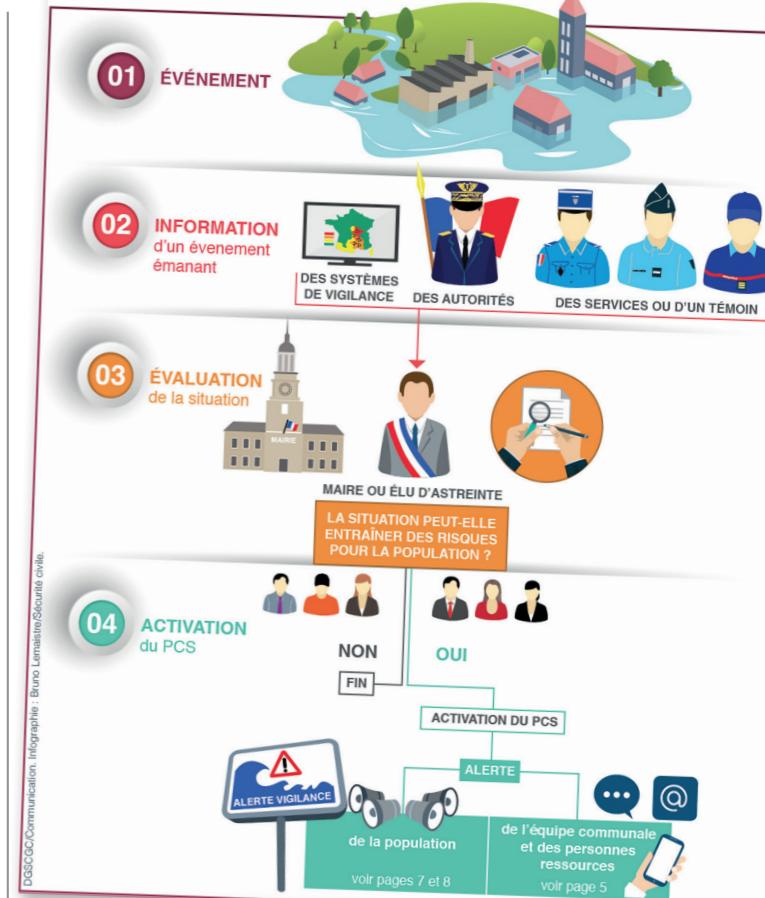
Ce que prévoit le PCS :



Document
d'Information Communale
sur les Risques Majeurs

Obligatoire en 2025,
le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
est un document qui vise à sécuriser la population
en cas d'accident de force majeure.
Le PCS suivant arrêté municipal n°07/2025 du 08/04/2025
et le DICRIM de la commune d'Asnans-Beauvoisin sont
consultables en mairie.

A CONSERVER



Dès lors que la commune est exposée à au moins un risque majeur, cette dernière est tenue d'informer sa population pour la préparer à bien réagir en cas de crise, d'où l'élaboration du DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs), qui reprend la partie analyse des risques du PCS. Ce document est à disposition et consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune. Un DICRIM simplifié sous forme de flyer est annexé à ce journal municipal 2025.

Ce document est à conserver, car il permet d'avoir les bons réflexes en cas de risque majeur avant et pendant l'alerte. Il reprend la liste des risques majeurs auxquels notre commune peut être exposée, la description de ces risques et leurs conséquences éventuelles sur les personnes, biens et l'environnement, les mesures de prévention, de protection et surtout les consignes de sécurité individuelles qui seraient à mettre en œuvre.

Quand déclencher le PCS ?

Lorsqu'un risque ou danger est avéré pour la population ou les biens, le Plan Communal de Sauvegarde sera déclenché soit sur la décision du Maire, soit à la demande de la Préfecture.

URBANISME

TRAVAUX 2025



- démolition de l'ancien hangar Desbiez qui, au fil des années, s'est avéré dangereux et de deux cheminées de l'ancienne mairie pour sécurisation



- installation de deux rideaux métalliques électriques au local du club de pétanque et d'une porte afin de protéger et sécuriser les biens

ÉLECTRICITÉ

- 8^{ème} tranche
- travaux de réfection électrique : remplacements poteaux... pour les lieux-dits : Le Parolais, Le Nivelet, Les Pelouses, Le Moulin Boudard...

SÉCURITÉ

- mise en conformité de divers équipements d'alarmes incendie,
- Plan Communal de Sauvegarde

DIVERS

- remplacement du congélateur de la salle des fêtes.

Travaux bâtiments

- mise en place d'un réservoir de récupération d'eau de pluie dans l'atelier communal pour récupération des eaux de pluie de 5 000 litres ce qui permettra d'avoir une autonomie de 100% pour l'arrosage des plantes et divers travaux de nettoyage,
- éclairage de la mairie d'Asnans Marianne bleu, blanc, rouge,
- installation de volets solaires dans le bâtiment Pôle Pasteur ainsi qu'au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie et remplacement de la porte d'entrée du hall de la salle de yoga,
- remplacement du moteur de tintement d'une cloche de l'église qui était hors service.



Voirie

- modification du carrefour à l'angle de la route de Lons et de la Place du 19 Mars 1962, (monument aux morts), avec un agrandissement de la chaussée afin de faciliter l'accès du bus de ramassage scolaire et d'éviter d'empêtrer dans la cour de la maison de Mme Fumey.



- Remise en l'état du mur en pierre existant.
- pontage de fissures dans diverses rues : des Crapitots, Chemin des Toppes, Bas de Vornes, Route des Hays...
- curage du Bief Tacot.



PRÉVISIONS 2026

- archivage documentaire de la mairie
- continuité entretien de la voirie.

URBANISME

PLUi DE LA PLAINE JURASSIENNE

Pour info, qu'est-ce-qu'un PLUi ?

Il s'agit d'un Plan Local d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes ; document qui étudie le fonctionnement et les enjeux de notre territoire et qui construit un projet de développement durable et le formalise dans les règles d'utilisation du sol.

Pour rappel, la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne a pris la compétence urbanisme le 1^{er} mars 2016

Et par délibération n°48/2016 du Conseil Communautaire du 12 juillet 2016, a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La procédure d'élaboration concerne les 21 communes membres de la collectivité.

L'élaboration d'un document de planification intercommunal est l'occasion de traduire une vision commune, un projet de territoire partagé pour le développement et l'aménagement du territoire de la Plaine Jurassienne pour les 15 prochaines années. Pour la communauté de communes il s'agit de préserver son cadre de vie et d'affirmer son caractère rural en permettant l'accueil de nouvelles populations et l'émergence de projets.

Les objectifs de ce PLUi énoncés dans la délibération n° 48/2016 sont :

► Mener une réflexion approfondie sur la consommation foncière intégrant les mesures réglementaires afin de permettre un développement du territoire compatible avec l'activité agricole qu'il convient de pérenniser, la qualité des zones naturelles reconnues et la qualité paysagère qui fait l'atout du territoire.

► Développer le territoire : écoles, collèges, services, infrastructures, ... pour permettre un accroissement adapté de la démographie.



PLUi DE LA
PLAINE JURASSIENNE

UN PROJET POUR
21 COMMUNES !

►Préserver le bâti, reconquérir le cœur des villages.

►Renforcer l'activité économique.

Depuis la délibération du 12 juillet 2016, des groupes de travail ont examinés et validés les enjeux du diagnostic territorial, déterminés les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable tout en tenant compte des avis de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers; le PLUi de la Plaine Jurassienne a été arrêté suivant la délibération du Conseil Communautaire du 24 avril 2025.

La Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne a procédé au second projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal lors du Conseil Communautaire du jeudi 25 septembre 2025.

À ce jour et conformément à l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, le dossier d'arrêt-projet du PLUi de la Plaine Jurassienne a été notifié pour avis au PPA (aux Personnes Publiques Associées) qui dispose d'un délai de 3 mois à compter de la réception du dossier pour faire connaître son avis.

Ensuite enquête publique entre le 10 janvier et le 10 février 2026 avant approbation réglementaire en mars 2026.

CCAS : REPAS DES AÎNÉS



Le vendredi 5 décembre à midi, aînés, élus et membres du CCAS se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Asnans pour le repas offert par la commune aux aînés de 73 ans et plus, préparé par le traiteur Éric Jacquard de Mervans.

Ce moment est pour les aînés un moment important, convivial, qui leur permet de se retrouver pour évoquer des souvenirs et anecdotes en profitant de l'animation musicale assurée par M. et Mme Nicolas.

Ce fut un repas dansant très apprécié de toutes et tous !

Celles et ceux qui n'ont pas pu participer à ce repas festif se sont vu remettre le lendemain un bon d'achat d'une valeur de 35€ utilisable à l'Intermarché d'Asnans-Beauvoisin.

Le CCAS remercie à cette occasion les membres des *Amis du Loupot* qui ont œuvré à créer de très jolies compositions de Noël pour agrémenter les tables.



BUDGET PRINCIPAL, RÉSULTAT 2024

Vous trouverez ci-après le budget de la commune d'Asnans-Beauvoisin réalisé en 2024 comportant la section de fonctionnement (dépenses et recettes) et la section d'investissement (dépenses et recettes). Cette synthèse ne comprend pas le budget annexe du Pôle Pasteur

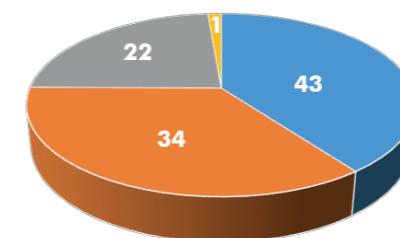
FONCTIONNEMENT

Recettes : 540 269 €

Dépenses : 371 311 €

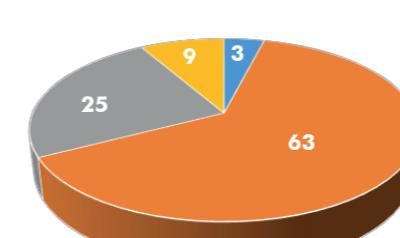
Les principales dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges générales, charges de personnel, de gestion courante, ...) : énergie, électricité, combustibles, maintenance des équipements et matériel, voirie, salaires et charges du personnel communal, assurances du personnel, des biens, indemnités des élus, intérêts des emprunts, ...
Les recettes correspondent aux dotations de l'Etat, les impôts et taxes, transferts de charges, ...

Principales dépenses de fonctionnement en %



- Charges courantes (maintenance, coûts énergies, combustibles, fourn.admin, ...)
- Frais personnel
- Autres charges (indemnités élus, subventions diverses)
- Atténuations de produits

Principales recettes de fonctionnement en %



- Produits des services (concessions cimetière, affouages, ...)
- Impôts, taxes et subventions de l'état
- Dotations diverses (subv.région, département, ...)
- Revenus des immeubles (loyers)

INVESTISSEMENT

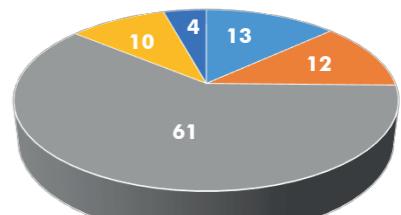
Recettes : 254 669 €

Dépenses : 320 472 €

Les principales dépenses d'investissement : différents travaux sur les bâtiments publics, travaux de voirie, d'éclairage public, remboursement du capital des emprunts, ...

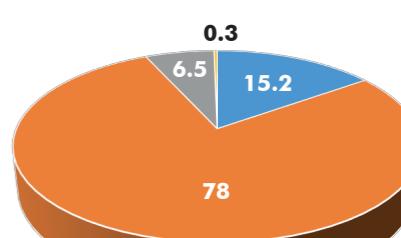
Les recettes correspondent aux emprunts, dotations et subventions de l'Etat, l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement), ...

Principales dépenses d'investissement en %



- Remboursement d'emprunt
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations en cours
- Subvention équipt versées

Principales recettes d'investissement en %



- Opérations patrimoniales
- Dotations
- Subventions d'investissements
- Dépôts et cautionnements reçus

DEVOIR DE MÉMOIRE

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS

LE 19 MARS 2025

Depuis 1963, chaque année, à la date d'anniversaire du cessez le feu du 19 Mars 1962, avec fierté, nous rendons un hommage solennel à toutes les victimes : les morts tombés dans les combats et dans les attentats à la hauteur de leur sacrifice et nous nous inclinons avec émotion devant leur famille. Comme pour ne pas oublier leur dernier sommeil, l'ombre de nos drapeaux frôle leur sépulture et leurs plis sont ceux de leur mémoire, du souvenir du sang versé pour les trois couleurs de notre pays.



Une cérémonie a eu lieu l'après-midi à la stèle du cimetière et aux monuments aux morts d'Asnans Beauvoisin. Une gerbe a été déposée en présence de Monsieur Le Maire, Monsieur le Maire délégué, la municipalité, Monsieur le Maire de Gatey, les porte drapeaux, une délégation de la F.N.A.C.A Chaussin Asnans, le Souvenir Français, les combattants et la population. Le matin fut déposée une gerbe au monument aux morts de Beauvoisin par Monsieur le Maire délégué.

LE 8 MAI 2025

Il y a 80 ans, les alliés britanniques, américains, français et soviétiques obtenaient la reddition sans condition de l'armée de l'Allemagne nazie, les 7 et 8 mai 1945, à Reims et à Berlin. Ainsi la barbarie nazie était vaincue. Les peuples d'Europe retrouvaient leur liberté et leur souveraineté. Rendons hommage à ces hommes et ces femmes qui sont entrés dans la résistance et ont combattu pour la libération de la France occupée par les

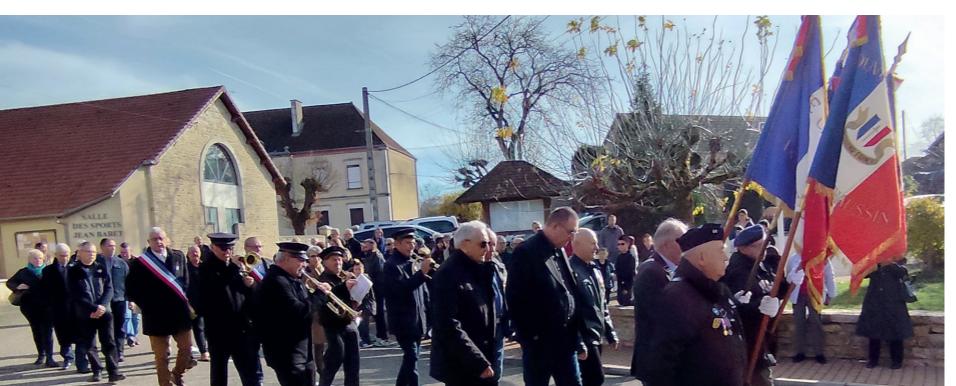
nazis. Rendons hommage aux combattants de la France libre et tous ceux des armées alliées. La commémoration du 8 mai 1945 est à la fois un acte de mémoire, de reconnaissance et un symbole d'espoir pour l'avenir soulignant l'importance de la paix et de l'unité en Europe et dans le monde.



Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Beauvoisin et d'Asnans : dépôse de gerbe en présence de nos Maires, la municipalité, les anciens combattants, les porte drapeaux, le Souvenir Français et la population.

LE 11 NOVEMBRE 2025

Aujourd'hui, nous commémorons, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, la signature à Rethondes de l'armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918. Après le conflit, partout ont été érigés des monuments aux morts ou des stèles, véritables sentinelles de la mémoire qui nous rappellent les sacrifices et les souffrances endurées par nos ainés. Pour ce faire, les Anciens Combattants agissent résolument et avec persévérance pour la



LE BLEUET DE FRANCE a 100 ans



Bannière de l'unité nationale, le bleuet de France reste fidèle à sa mission centenaire : aider ceux qui restent, blessés de guerre, pupilles de la Nation, familles endeuillées et victimes d'attentat terroriste, tous reçoivent le soutien du bleuet pour les aider dans le parcours de reconstruction, pour que l'espoir continue, et que le souvenir ne s'éteigne pas.

paix, en particulier en direction des jeunes générations, nos successeurs en tant que Passeurs de mémoire, invités à devenir des citoyens d'un monde tolérant sans haine ni guerre.

Une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts de Beauvoisin et d'Asnans avec dépôt de gerbe en présence de Monsieur le Maire, Monsieur le Maire délégué, Madame la Conseillère départementale, les enfants des écoles avec leur professeur, les porte drapeaux, la chorale, les combattants, le Souvenir Français et toute la population.

Notre porte drapeau actuel : Marcelle Garnier prend sa retraite après 12 années de service bien accomplies. Nous la remercions très chaleureusement. Nous passons le relai à Christelle Pilard pour les années futures.

BONNE ANNÉE, BONNE SANTÉ pour 2026.

DÉCOUVERTE À la rencontre de l'HISTOIRE



Le Comité de Chaussin du Souvenir Français a son siège social aux Hays chez Michel Sordet, son président.

Rappelons ses trois missions principales : sauvegarder les tombes des soldats morts pour la France, participer à différentes cérémonies et à différents événements, en

l'hommage de Simone Michel Lévy à Chaussin, en l'hommage des déportés, en l'hommage de Jules Grévy à Mont-Sous-Vaudrey... et bien sûr aux cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre, transmettre la mémoire aux jeunes générations. Actuellement le Souvenir Français est toujours entrain de recenser toutes les tombes des soldats morts pour la France et les géolocalise dans les cimetières des 17 communes de la Plaine Jurassienne.

Cette année, pour le 11 novembre, le Souvenir Français a pavoisé et a fleuri toutes les tombes des soldats morts pour la France avec des fleurs naturelles ou artificielles, ces dernières ayant été réalisées par les membres du comité.



Jean Jacques Poichot est né à Choisey ; 82 printemps. En 1960 il entre chez Solvay où il effectuera toute sa carrière jusqu'en 2002, année de sa retraite bien méritée. C'est en 1980 qu'il acquiert un terrain à Asnans-Beauvoisin où il y construit sa maison.

Homme sociable, ayant toujours côtoyé beaucoup de monde, il se passionne déjà pour la généalogie. Il mène de nombreuses recherches sur sa famille et parvient à réunir sa grande parenté pour collecter photos et souvenirs mais surtout renouer le lien entre générations.

Très impliqué dans la vie locale il participe aux commémorations du village. En 2009 il adhère à l'association les Amis du Loupot présidée par Mme Desbief. Déjà trésorier durant sa vie professionnelle il poursuit ce rôle au sein du club organisant activités et voyages en bus...

Pour l'association des anciens combattants il effectue un travail remarquable : recherches sur les soldats morts pour la France, constitution de fiches, collecte de photos. Grâce à lui plusieurs noms ont été ajoutés aux monuments aux morts d'Asnans et de Beauvoisin.

Chaque année, pour le 11 novembre, il prépare un panneau d'exposition composé de documents d'archives, de photos, présente des vêtements d'époque, des casques exposés lors du repas des anciens combattants, le 11 novembre. Il n'hésite pas à revêtir une tenue d'époque pour l'occasion.

Ses recherches ont abouti à l'installation de deux tableaux récapitulant tous les maires d'Asnans et de Beauvoisin dans la salle de réunion de la mairie.

En 2025 il entreprend des recherches sur les résistants d'Asnans Beauvoisin mais aussi ceux des communes voisines.

Féru de généalogie, l'informatique ne lui fait pas peur. Il y consacre beaucoup de temps, il va à la rencontre des habitants, récupère photos et documents car pour lui, mettre un visage sur un nom est essentiel tout comme le devoir de mémoire.

Petit à petit les anciens disparaissent. Il estime donc indispensable que la jeune génération puisse connaître ce qui s'est passé et le fera tant qu'il le pourra.

Le Souvenir Français remercie chaleureusement tous ses adhérents et la participation généreuse de toutes les personnes lors de la collecte qui a eu lieu lors de la quête dans le hall d'Intermarché d'Asnans-Beauvoisin les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre et au cours du pot du 11 novembre dans certains villages.

Un projet de sauvegarde, d'hommage est mené à chaque fois qu'une commune ou un particulier le demande. N'hésitez pas à nous contacter !

En partenariat avec la commune, le Souvenir Français peut aider à la rénovation d'une plaque, d'une stèle ou d'un monument. Félicitation aux cinq porte-drapeaux qui sont venus s'engager dignement auprès des porte-drapeaux de nos communes ! Le Souvenir Français, grâce aux subventions communales, aux dons et à la participation du Département et de la Délégation Générale, a pu acquérir un nouveau drapeau.

Le 31 janvier 2026 l'Assemblée Générale du Souvenir Français aura lieu à Asnans-Beauvoisin à 9h30 suivi d'un dépôt de gerbe aux monuments aux morts. Tous les adhérents ou non adhérents y sont les bienvenus.

Un nouveau délégué de commune de Chaussin est à votre écoute : Lucien Guéraud - 06 64 96 16 71 lucien.gueraud@orange.fr

N'hésitez pas à nous contacter :

Michel Sordet - Les Hays - 06 73 33 64 52
Valérie Cecinas - Rahon - 06 76 50 40 95

ENFANCE - JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY



Comme à chaque mois de janvier, nous avons fait des galettes et fêté les rois dans chaque classe. En mars, nous avons retrouvé les élèves de l'école élémentaire pour Carnaval. Après un petit défilé dans les rues de Chaussin, nous sommes allés voir brûler monsieur hiver près du stade.



le matin puis après le pique-nique sous chapiteau, chaque classe a pu participer à des ateliers différents : rencontre avec les chevaux et leur environnement au sein du cirque, l'art du spectacle équestre et la vie du cirque avec le montage du chapiteau.



Ensuite, petit coucou à la maison de retraite et passage par la mairie avant un goûter à l'école élémentaire. Les deux classes de MS-GS sont allés à l'EHPAD pour échanger des poissons d'avril avec les résidents.



Tout au long de l'année, les classes violette et bleue ont fait l'école dehors. La classe orange a mené un projet élevage qui a abouti à la naissance de presque cinquante poussins fin mars.



Chaque classe a participé à une animation à la médiathèque.

À chaque période, les grands de l'élémentaire sont venus lire des histoires à la maternelle.

Nous avons participé aux jeux du Jura et à la randonnée nature à Rahon, manifestations organisées avec l'ASCEM, association sportive et culture des écoles maternelles environnantes dont nous faisons partie depuis de nombreuses années.

Mi-juin, les deux écoles se sont retrouvées sur un projet commun : *journée autour du monde*, et ont participé à divers ateliers culinaires, sportifs, artistiques...

En guise de sortie de fin d'année, nous sommes allés à Besançon au cirque Pagnozoo. Les enfants ont assisté à un spectacle équestre

Ensuite, petit coucou à la maison de retraite et passage par la mairie avant un goûter à l'école élémentaire. Les deux classes de MS-GS sont allés à l'EHPAD pour échanger des poissons d'avril avec les résidents.



Début juillet, les élèves se sont produits devant les familles lors d'un petit spectacle de danse pour ensuite aller s'amuser sur les différents stands de la kermesse co-organisé avec l'APE.

À chaque période, nous avons pu organiser des rencontres GS-CP ainsi que des rencontres jeux de société avec les parents disponibles. La rentrée de septembre s'est bien passée. Le café des parents a repris à chaque période ainsi que les rencontres habituelles, comme la première rencontre GS-CP durant laquelle les élèves ont cuisiné en lien avec la semaine du goût.

En novembre les élèves de GS ont participé à une intervention sur les dents menée par une infirmière de l'espace santé Dole Nord Jura.

Début décembre les élèves de la maternelle et de l'élémentaire ont assisté à un spectacle de Noël offert par l'APE. 2025 se terminera avec un beau marché de Noël et la venue du Père-Noël on l'espère !

École primaire - Valérie Duvialard

03 84 81 84 94

ecole.chaussin@ac-besancon.fr

École maternelle - Cécile Monamy

03 84 81 83 17

maternelle.chaussin@ac-besancon.fr

ENFANCE - JEUNESSE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ULYSSE GUILLOT

Les élèves des écoles élémentaire et maternelle se sont retrouvés à l'école élémentaire pour la journée MONDE, le lundi 2 juin 2025.

Les élèves ont été répartis en 13 équipes, chaque équipe a pu cuisiner des recettes du monde, s'initier à des jeux sportifs du monde, construire une fresque, chanter, réaliser des drapeaux, faire un jeu de trivial pursuit, danser, fabriquer des maracas....



À la fin de la journée tous les élèves se sont retrouvés pour écouter le chant, regarder la danse et admirer les fresques et ribambelle de bonhommes et partager le goûter.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

L'association des parents d'élèves des écoles de Chaussin et d'Asnans-Beauvoisin est une association regroupant les parents des écoles maternelle et primaire de Chaussin.

Il n'y a ni cotisation ni obligation d'assister aux réunions. Notre seul but est de récolter des fonds, grâce aux différentes manifestations, aux dons des communes et aux dons personnels, qui sont reversés aux écoles pour les différents projets pédagogiques proposés par les enseignants.

Pour l'année scolaire 2025-2026 l'APE financera une partie de la semaine à Bellecين pour tous les CM1-CM2 afin d'obtenir leur diplôme du savoir nager en sécurité. L'APE financera également un projet cirque pour les maternelles, des sorties cinéma et des cycle Hand et danse Hip-Hop et bien d'autres projets.

Cette année l'APE propose la vente des fleurs et miel à l'occasion de la Toussaint. Une vente de sapins, de fromages et d'escargots est prévue en décembre. Nous finançons également le spectacle de Noël pour les élèves scolarisés à Chaussin.

Nous proposons une vente groupée de colis barbecue, une soirée pizza et le traditionnel loto qui aura lieu le 28 mars ainsi que le vide grenier en juin 2026.



L'APE est ouverte à tous. Tous les parents le désirant peuvent se joindre à nous, même occasionnellement, afin d'apporter de nouvelles idées ou pour passer un moment dans la bonne humeur.

ape.chaussin@gmail.com
Adeline Brelot
06 84 54 46 53



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Nadège Bouvet
74 route de Longwy 03 63 43 07 58

Fabienne Nosjean
9D rue de la Châtelaïne
03 84 81 87 80

Sandra Paris
4T rue des Crapitots 06 32 95 25 28
Sandra Pusset
5A route du Parolais 03 84 70 82 86

LA CRÈCHE L'ILE AUX ENFANTS

Vous cherchez un mode de garde qu'il soit régulier, occasionnel ou un accueil d'urgence vous pouvez contacter l'Ile aux enfants.

3 place du Collège – Chaussin

du lundi au vendredi 7h30 - 18h30

Contact : **Céline Delaitre**
03 84 81 21 29
creche@cc-laplaine-jurassienne.com

RELAIS PETITE ENFANCE

Le REP c'est un lieu pour les assistantes maternelles. Il propose un service destiné à apporter un appui aux assistantes maternelles : soutien dans leur pratique quotidienne, conseils, animations, informations sur les droits, ...

C'est un lieu pour les parents : information sur les modes de garde, liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire de la Plaine Jurassienne, ...

C'est un lieu pour les enfants en organisant des temps de jeux, des rencontres intergénérationnelles, des animations thématiques, ...

Sur rendez-vous, au relais,
lundi, mardi et jeudi - 13h30 à 17h.
En permanence téléphonique :
lundi, mardi, jeudi - 9h à 12h et
le vendredi - 13h30 à 16h.

Des temps de jeu :
mercredi et vendredi - 9h à 11h

Florence Goux - 03 84 81 21 42
ram@cc-laplaine-jurassienne.com

ENVIRONNEMENT

NOS ÉLUS EN VISITE SUR LES SITES



NE PAS JETER DANS LES TOILETTES :

- lingettes
- cotons-tiges
- tampons et protections périodiques
- rouleaux de papier toilette
- médicaments
- lentilles de contact
- préservatifs
- peinture
- huiles et graisses alimentaires
- litière pour chat
- chewing-gum
- mégots de cigarette...

Le 13 juin 2025, le conseil municipal a été reçu par Gilles Chaland, responsable des centres SOGEDO de Rochefort, Chaussin et St Amour accompagné par Alain Gras et Philippe Mottard afin de visiter les trois sites du réseau d'eau d'Asnans-Beauvoisin.

Le réseau du Syndicat intercommunal des Eaux des trois Rivières (SIE 3R) regroupe quarante communes avec environ 362 km de canalisations. Le syndicat intercommunal a été constitué à la fin des années 1960 pour alimenter en eau potable toutes les communes. La gestion d'entretien est confiée par un contrat d'affermage à la Sté SOGEDO jusqu'en 2037 : nettoyage des réservoirs d'eau potable, recherches de fuites, travaux d'entretien du réseau et des poteaux d'incendie, ...

► 1^{ère} tranche de travaux d'infrastructure avec la construction du réservoir d'Asnans et les réseaux de distribution dans les communes dont Chaussin, Asnans-Beauvoisin, la Chainée des Coupis, Pleure ... ce qui permet de desservir environ un tiers de la population du Syndicat.

► 2^{ème} tranche : construction des réservoirs de Balaiseaux et de Beauvernois et plus de 100 kms de canalisations desservant un tiers supplémentaire avec Saint Baraing, Balaiseaux, ...

► 3^{ème} tranche : construction de la station-relais de pompage de Pleure, du réservoir de Tassenières ...

► 4^{ème} tranche : réalisation d'un nouveau puits de captage et de 89 kms de canalisations pour la desserte de Biefmorin, Longwy sur le Doubs, Petit Noir, Commenailles, Beauvernois ...

Chaque puits de 9 m de profondeur est équipé d'un groupe électropompe amenant l'eau captée vers le puisard d'aspiration étanche de la station de refoulement.

Le pompage s'effectue en alternance en fonction de la hauteur d'eau disponible dans chaque puit tout en gardant une marge de sécurité afin de ne pas dégrerner les pompes. L'eau est ensuite stérilisée puis refoulée dans le réservoir d'Asnans-Beauvoisin : 252m - 1200 m³; par l'intermédiaire d'un réseau maillé, distribution de l'eau vers les communes du bas service et vers les autres châteaux d'eau du haut service afin d'alimenter l'ensemble du réseau en fonction de la demande.

De nombreux contrôles sur la qualité de l'eau sont effectués par l'ARS, le SIE 3 Rivières. Les visiteurs ont découvert les pompes, le système de contrôle et d'alertes mis en place.

En cas de problème le service d'astreinte reçoit une alerte, plusieurs niveaux d'alerte et intervient. Si un client a un souci, il appelle une chargé de clientèle qui transmet la demande au technicien de permanence.

Entre 1971 et 1975 les communes de Chaussin, Asnans-Beauvoisin et Saint Baraing réalisent leurs équipements d'assainissement collectif des eaux usées.

La station d'épuration des trois communes est construite en 1972. En 2009 l'ancienne station n'étant plus aux normes elle a été remplacée par une nouvelle station d'épuration capable de traiter les boues et prendre en charge plus d'abonnés. L'ensemble des ouvrages est sous surveillance permanente.

En 2024, on comptait 6554 abonnés

1975-1983 le Syndicat termine l'ossature générale du réseau de distribution avec la construction du réservoir de Colonne...

1983-1988 le Syndicat entreprend l'amélioration des ouvrages de production et l'installation d'un système de télégestion centralisée depuis la Maison du Syndicat à Chaussin.

L'eau est pompée dans les 8 puits forés dans la nappe alluviale du Doubs sur le territoire de la Commune d'Asnans-Beauvoisin.

ENVIRONNEMENT

1/2 JOURNÉE VILLAGE PROPRE



Le samedi 29 mars la municipalité avait convié les administrés à participer à une matinée éco citoyenne afin de rendre le village plus propre et plus agréable à vivre.

Plus d'une trentaine de personnes ont participé à cette action sur les deux communes ; armées de bottes, gilets jaunes, gants de protection et sacs plastiques, elles ont ratissé les rues, parkings. Rien n'a échappé aux nettoyeurs de la nature ! De nombreux détritus en tout genre : cartons, mégots de cigarettes, canettes, emballages de médicaments, ... ont été récoltés et certains parfois insolites comme un canapé, un sac de tondeuse, une pancarte route barrée ... La récolte a été plus importante que l'année dernière et l'on constate de plus en plus de bouteilles en verre jetées dans les fossés, champs, ...

Cette matinée s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié avec la présence de notre conseillère départementale, Florence Gay, qui a remis casquettes, tee-shirts et stylos aux participants.

Ce fut un moment convivial de solidarité éco citoyenne et de partage. La municipalité remercie chaleureusement tous les participants qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour préserver la propreté de notre village !

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le SICTOM de la zone de Dole a décidé de s'adapter aux besoins des usagers et depuis le 31 mars 2025, la collecte des bacs gris est réalisée tous les 15 jours.

Le ramassage sur la commune d'Asnans-Beauvoisin a lieu les jeudis des semaines impaires pour les déchets recyclables (bac jaune ou bleu) et les jeudis des semaines paires pour les ordures ménagères (bac gris).

Il est conseillé de sortir votre bac la veille de la collecte. Ci-après le calendrier de collecte pour l'année 2026

CALENDRIER 2026 : ASNANS-BEAUVOISIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE
COLLECTE ENTRE 5H ET 20H

ORDURES MÉNAGÈRES
LE JEUDI DES SEMAINES PAIRES

DÉCHETS RECYCLABLES
LE JEUDI DES SEMAINES IMPAIRES

22 allée du bois - 39100 Brevans - contact@sictomdole.fr - 03 82 56 19
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

suivant arrêté municipal du 26 novembre 2018.

Un bruit vous gêne, priviliez une démarche amiable et si vous allez faire la fête, prévenez votre voisinage.

DÉCHETS VERTS

Ne brûlez pas vos déchets verts,
déposez-les en déchèterie
ils seront valorisés en compost !



La Vie Ensemble à Asnans - Beauvoisin

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons à tous les propriétaires de chien, qu'ils sont dans l'obligation de **respecter la tranquillité du voisinage** en ne laissant pas aboyer leur animal de jour comme de nuit.

Cf Art R1336-5 du code de la Santé Publique.

Tout comme la divagation d'un animal domestique qui est également de la responsabilité de son propriétaire. Cf Arrêté municipal portant sur la circulation et la divagation des chiens et des chats sur la voie publique du 10/09/2024, suivant lien sur site internet : https://www.asnans-beauvoisin.fr/bibliotheque/_modules/catalogue/Arretes/Arretes_44_1.pdf

ENVIRONNEMENT

FRELON ASIATIQUE



Le frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) ou frelon asiatique, une espèce en progression.

Malgré les efforts de lutte pour réduire cette colonisation, l'installation du frelon asiatique progresse dans le Jura et notre territoire est aujourd'hui très impacté.

Comment le reconnaître ?

Il possède des pattes jaunes, il mesure entre 1,7 et 3 cm, de couleur foncé : thorax noir, tête noire et face orangée, bout des pattes jaune, abdomen noir avec une large bande jaune orangée et son nid à une entrée latérale.

Est-il dangereux pour l'homme ?

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que d'autres hyménoptères comme les guêpes, frelons communs, bourdons, ..., reste peu agressif sauf s'il se sent menacé.

Ses piqûres provoquent une réaction locale : enflure, démangeaison, si piqûre sur une zone sensible comme les yeux ou multiples piqûres et en cas de réaction prononcée, consultez un médecin en urgence.

Son impact sur la biodiversité ?

C'est un prédateur d'insectes. Il cause des mortalités hivernales sur les colonies d'abeilles et autres insectes. Son action : il se pose en vol stationnaire devant l'entrée des ruches ce qui représente un stress, perturbe l'activité des butineuses et les emmène dans son nid.

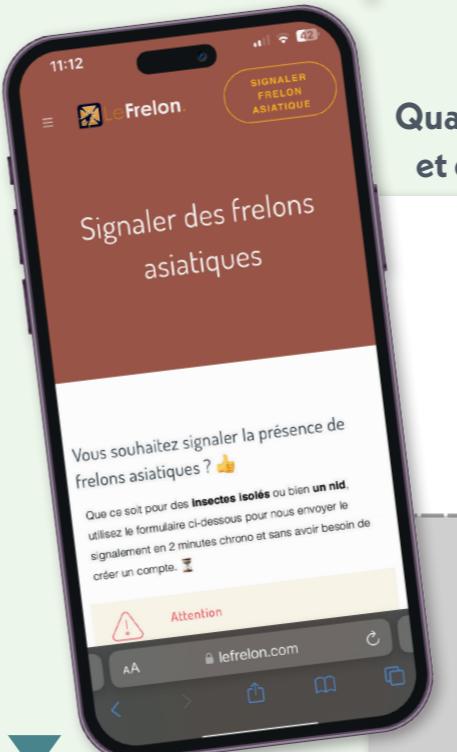
Que faire lorsque l'on a identifié un nid ?

Les nids des frelons asiatiques se trouvent généralement en hauteur, suspendus à des branches d'arbres, dans les haies, quelques fois en terre, par exemple dans un trou de renard. Redoublez de vigilance.

Leur construction commence au printemps et atteint sa taille maximale à l'automne et sont plus faciles à repérer en hiver

ENVIRONNEMENT

Vous devez signaler à la mairie
mairie@asnans-beauvoisin.fr
ou au 03 84 81 80 78
la présence d'un nid avant destruction
ou encore La Plaine Jurassienne au 03 84 81 70 22.



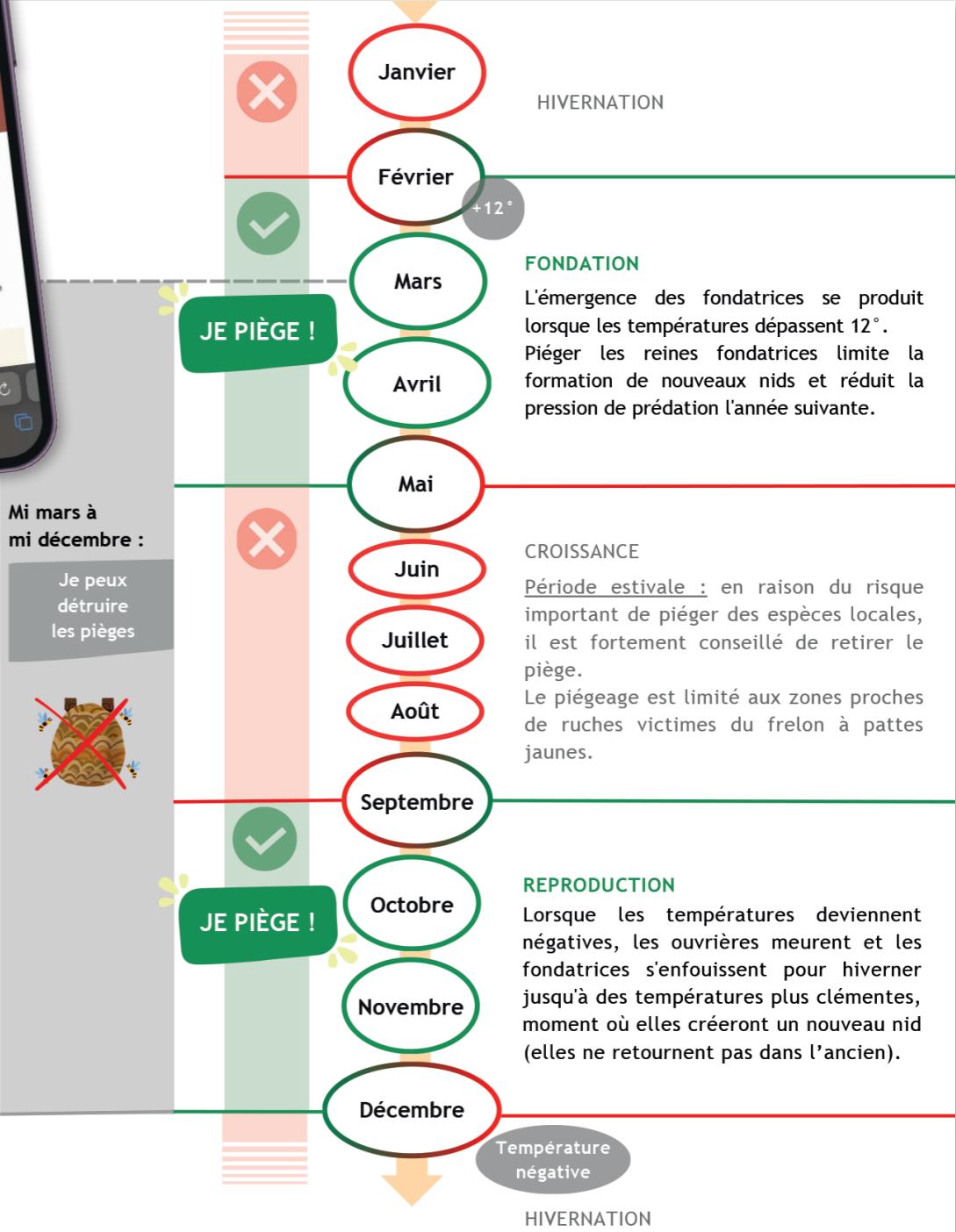
Nous sommes tous concernés

et nous nous devons de signaler leur présence sur la plateforme

lefrelon.com

Utiliser la plateforme pour effectuer un signalement d'individu, une suspicion ou une présence de nid.

Quand déposer des pièges et détruire des nids ?



Pour plus d'information contacter la Plaine Jurassienne : environnement@cc-laplaine-jurassienne.com
Source : La Plaine Jurassienne



ASSOCIATIONS

FOYER RURAL ASNANS-BEAUVOISIN (FRAB)

Une année 2025 sous le signe de la convivialité et de l'innovation.

À l'aube de cette nouvelle année, le Foyer Rural d'Asnans-Beauvoisin confirme son rôle central dans l'animation et la cohésion de notre village. Bien plus qu'une simple association, il est le reflet d'une communauté vivante, où chacun trouve sa place et contribue à l'épanouissement collectif.

Une programmation riche et diversifiée

Le Foyer Rural ne cesse de se réinventer pour proposer des activités adaptées à tous les publics :

- des séances de renforcement musculaire pour ceux qui souhaitent allier bien-être et sport,
- l'Atelier des couleurs, un espace créatif pour les artistes en herbe ou confirmés,
- des randonnées pédestres et cyclistes pour explorer les beautés naturelles de notre région,
- Et ce n'est qu'un début ! Le Foyer Rural est ouvert à toutes les idées et recherche activement des bénévoles pour lancer de nouvelles initiatives en 2026.

Des moments forts qui marquent la vie du village

L'année 2025 a été rythmée par des événements inoubliables, à commencer par la première édition de la course de tracteurs tondeuses lors de la fête de la Saint-Victor. Ce rendez-vous, aussi original que festif, a su rassembler les



habitants autour d'une ambiance chaleureuse et décalée. Entre randonnées, soirées à thème, et spectacles organisés en collaboration avec la FRAKA, chaque occasion a été une nouvelle opportunité de renforcer les liens entre générations et de mettre en lumière les talents locaux.

Rejoignez-nous pour écrire ensemble les prochains chapitres !

Le Foyer Rural, c'est avant tout une aventure humaine portée par des bénévoles passionnés. Que vous ayez une compétence à partager, une idée à proposer ou simplement l'envie de mettre votre énergie au service du groupe, votre participation est précieuse !

Ensemble, faisons de 2026 une année encore plus riche en projets et en partage.

Un mot pour conclure

Le Foyer Rural est le miroir de ce qui fait la force d'Asnans-Beauvoisin : l'entraide, la créativité et l'enthousiasme. Alors que 2025 s'achève, nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre participation et votre soutien.

Que les fêtes de fin d'année soient pour vous et vos proches un moment de joie et de sérénité, et que 2026 soit synonyme de nouvelles aventures partagées !

Henri-Louis Gachod

Président du FRAB

03 84 81 77 86

Foyer Rural Asnans-Beauvoisin

HATHA - YOGA

Des cours de Yoga dans vos villages :

- Asnans : les mardis matin de 9h30 à 10h45
- Beauvoisin : les jeudis soir de 19h à 20h15

Envie de prendre soin de vous ?

De vous offrir un moment de détente, de délier les tensions dans votre corps pour gagner en souplesse ?

Le Yoga propose une méthode progressive pour construire un état de stabilité mentale et elle repose sur des techniques variées et complémentaires : les postures, la respiration, la concentration et la méditation.

Pour pratiquer vous avez juste besoin

d'une tenue souple et confortable, d'un tapis (je peux vous en prêter un au début), d'un plaid pour le relax final.



- Le mercredi à Pleure
- Le jeudi à Balaiseaux et Beauvoisin.

Vous pouvez venir à une séance découverte à tout moment, n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez plus de renseignements.

valerie.canivet_peseux@yahoo.com
06 75 05 30 39

ASSOCIATIONS

ACCA ASNANS BEAUVOISIN LA DIANE DU PAROLAIS



Créé en 1923, la Fédération Départementale des Chasseurs du JURA anime un réseau associatif de plus de 700 associations rassemblées dans une même structure pour une même mission. Agrée au titre de la protection de l'environnement depuis 1977 elle est régie par la loi relative à la chasse du 22 juillet 2000. Elle se compose d'environ 8200 adhérents et nécessite l'emploi de 22 personnes plus 3 services civique.

Investie d'une mission de service public, la Fédération a en charge la gestion du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats dans le respect des équilibres agro-sylvо-cynégétiques. Elle est responsable du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC).

Parmi ses actions, elle représente toutes les composantes de la chasse dans le département en assurant le rôle de conseiller technique auprès de Monsieur le Préfet et de l'administration sur les questions de la faune sauvage et d'habitat sauvage.

Elle assure la formation initiale et continue des chasseurs : permis de chasser, réglementation, sécurité, gestion des territoires, gardes particuliers, piégeurs, ...

Elle agit pour l'éducation à l'environnement et au développement durable par la réalisation d'expositions, d'animations nature et de salons destinés au grand public et aux scolaires. En lien direct avec les Associations Communales ou Intercommunales de Chasse Agrées (ACCA, AICA), elle apporte conseil et appui technique pour la gestion des territoires, des espèces et assure en permanence le suivi sanitaire de la faune sauvage.

Je préciserai qu'à ce titre, notre association a pu faire analyser le 21 mars 2025 un cadavre de lièvre trouvé sur son terrain par un habitant de la commune ; il s'avère qu'il était atteint de la tularémie (maladie transmissible à l'homme par simple contact).

Par cette rapide présentation de notre fédération, nous les chasseurs de l'association communale d'Asnans-Beauvoisin, sommes tenus d'appliquer les directives départementales et d'adapter notre pratique de la chasse avec un règlement intérieur annuel validé par la fédération. Certaines espèces animales sont soumises à un plan de chasse départemental ce qui limite les prélèvements afin de maintenir leur population. C'est le cas du chevreuil, du lièvre et de la bécasse pour notre territoire.

Au travers de cette passion qu'est la chasse, les chasseurs observent et aiment le contact avec la nature. Pour certains, la complicité avec le chien comble son maître de plaisir. D'autre part je noterai que les moments de partage et de convivialité sont très appréciés par chacun d'entre nous.

C'est le cas pour notre repas annuel qui remporte un franc succès, le point buvette restauration sur le site visiteurs du rallye du Val d'Orain avec un fort taux de fréquentation. De même, dans un esprit de solidarité, nous apportons notre aide au Foyer Rural pour la fête du village et notre contribution auprès des agriculteurs pour lutter contre les dégâts de la faune sauvage.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous reconduisons nos activités pour l'année à venir. Retenez d'ores et déjà la date du 21 mars 2026 pour notre repas annuel.

Au nom de tous les chasseurs, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2026.

Julien Guyoty

Président ■ 06 78 26 61 59

LES AMIS DU LOUPOT : MARCHÉ DE NOËL

Le dimanche 23 novembre 2025, les Amis du Loupot ont organisé leur traditionnel marché de Noël qui a eu encore beaucoup de succès cette année. Dix-huit exposants ont répondu présent, la plupart originaire de la commune. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des artisans de diverses activités : chantournage d'art, savonnerie artisanale, tapisserie d'ameublement, production de miel, ...

Des pâtisseries maison, gaufres et vin chaud furent très appréciés par nos visiteurs venus nombreux ! Je remercie chaleureusement tous les membres de l'association qui se sont investis lors de cette manifestation et souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Sylviane Picard
Présidente
06 69 57 82 07



ASSOCIATIONS

COMPAGNIE DES ARCHERS DE MONTALEGRE



HORAIRES D'ENTRAINEMENT Voir affichage entrée salle

Pour cette nouvelle saison 2025/2026, la Cie compte actuellement 43 licenciés dont 10 nouveaux jeunes.

L'année 2025 a vu une stabilité des effectifs avec 44 licenciés.

- Les 21 et 22 juin 2025, organisation de notre concours extérieur TAEI/TAEN Championnat du Jura à Rahon avec 80 tireurs.
- Nouvelle participation de notre Cie à la fête du lac à Fretterans -71, le 15 août 2025 avec un temps mitigé, moins de visiteurs aussi bien sur le vide-grenier que sur notre stand.
- Organisation de notre concours salle les 25 et 26 octobre, une nouvelle fois, très belle réussite avec 128 tireurs et remise du challenge en hommage à la mémoire de notre ami Philippe TATRE.
- Un deuxième concours salle à Chaussin aura lieu les 21 et 22 février 2026. Un essai cette année.
- Notre rencontre interne les 8h d'ASNANS, par équipe de deux archers, aura lieu le samedi 31 janvier 2026 de 9h à 19h à la salle de sports d'Asnans avec musique d'ambiance, jeux et repas de la St Sébastien.

TENNIS DE TABLE

Le tennis de table d'Asnans Beauvoisin a perdu quelques licenciés par rapport à la saison dernière. Est-ce l'effet jeux olympiques qui s'éloigne ou le fait de la suppression du coupon sport ?

Je n'ai pas la réponse. Les deux causes citées sont la même inquiétude pour beaucoup de clubs et c'est pareil dans d'autres disciplines.

Pour notre petite quarantaine de licenciés, lorsque vous lirez ces lignes, nos objectifs seront atteints, c'est-à-dire le maintien de toutes nos équipes dans leurs divisions respectives. Au niveau des compétitions individuelles, nos jeunes progressent bien, que ce soit au niveau national, régional ou départemental et c'est bien là l'essentiel.

Preuve que le travail sans compter de nos bénévoles et de notre entraîneur Yannick Jacquier porte ses fruits. Pour les récompenses, vous trouverez ci-joint en

photo le jeune Augustin Chappelotte, cadet première année qui a réalisé une excellente saison dernière qui s'est vu remettre le Coq du CDOS - Comité départemental olympique sportif - distinction bien méritée. Son sérieux à l'entraînement, ses très bons résultats et sa discréction font de lui la force tranquille du club et un modèle pour les plus jeunes.

L'autre photo représente notre belle salle des sports, lampes éteintes où nous avons testé une soirée dark-ping. Tout est fluorescent, balles, bords de tables, raquettes, sport très ludique où tout les participants(es) ont vraiment apprécié.

À reconduire absolument...

Il me reste à vous souhaiter, au nom de tous les dirigeants et bénévoles du TTAB, de passer un bon Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rémi Monneret



• Très belle participation de nos archers dans tous les différents concours extérieurs, salle, Nature et 3D et championnats avec de très nombreux podiums et titre de Champion du jura.

• Participations aux Championnat de France TAEI à St Avertin le 27 juillet pour Sandrine - 4^{ème} place et J.Yves - 9^{ème} et Championnat de France Beursault pour Olivier.

Après sa médaille d'argent du dirigeant en 2013, notre président Alain s'est vu remettre au nom de la FFTA des mains du Président du CD 39, la médaille d'Or de dirigeant FFTA pour ses nombreuses années à la tête de la Cie des Archers de Montalègre : 37ans.

Tous nos remerciements aux Conseil Départemental, municipalités d'Asnans-beauvoisin, Chaussin, Rahon et Foot de Rahon et tous les donateurs pour leurs subventions, dons et pour leur accueil si chaleureux et bien sûr tous les bénévoles de la Cie sans qui nous ne pourrions exister.

La Cie vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2026.

Alain Gras

Président ■ 03 84 81 77 32 ■ www.archersmontalegre.com
■ alain.gras39@orange.fr



ASSOCIATIONS

ASSOUPISSEMENTS & PILATES

Nouveau à Asnans-Beauvoisin : cours d'assouplissements et de pilates !

Depuis septembre vous avez la possibilité d'assister à des cours d'assouplissements et de pilates animés par Alice Bataille, kinésithérapeute sur la commune.

Assouplissement : le jeudi matin de 9h à 10h.

La première séance d'essai est gratuite.

Tarifs : 12 € l'unité, 55 € les 5 cours, 100 € les 10 cours, 180 € les 20 cours et 240 € les 30 cours.

Cours de pilates : le samedi matin de 9h à 10h ou de 10h à 11h ; la première séance d'essai est gratuite.

Tarifs : 14 € l'unité, 65 € les 5 cours, 120 € les 10 cours, 220 € les 20 cours et 300 € les 30 cours.

Vous avez la possibilité de débuter n'importe quand et de prendre aussi un abonnement avec un mix assouplissements/pilates.

Les séances se déroulent au rez-de-chaussée dans une salle située dans le bâtiment de l'ancienne mairie.

Pour plus de renseignements,
Alice au 06 67 29 70 09.



Samedi 24 mai 2025 a eu lieu à Asnans Beauvoisin le rallye du Val d'Orain.



Par une belle journée ensoleillée encore cette année de très nombreux spectateurs sont venus assister à cette 16^{ème} édition, organisée les 23 et 24 mai avec un parcours de 168.3 kms dont 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 kms

Une buvette et des repas midi et soir, organisés par l'équipe de bénévoles de l'ACCA d'Asnans-beauvoisin, ont été appréciés par

Le rallye 2026 est fixé au 23 mai sur un nouveau parcours.

PAL - Pétanque Asnans Loisirs

Notre activité commence en mai et se termine en septembre.

Nous notons de nouveaux adhérents pour la saison 2025.

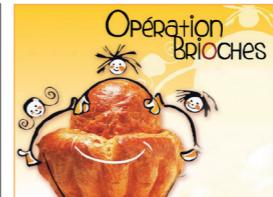
Celle-ci s'est achevée par un excellent jambon à l'os offert aux adhérents.



Nous remercions les donateurs pour leurs subventions et dons et bien sur tous les bénévoles du club sans qui nous ne pourrions pas exister.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleures vœux pour 2026.

Fabienne Nosjean ■ Sylvie Bernard
Co-présidentes



Au profit de l'APEI,
Association des Parents
d'Enfants Inadaptés,
d'Arbois et sa région
www.apei-lons.fr

À l'année prochaine !

C'est une tradition bien ancrée à cette époque de l'année et 2025 n'a pas failli à la règle puisque nos bénévoles ont sillonné les rues de notre village du 06 au 12 octobre afin de vendre les 196 brioches au tarif unitaire de 6€ au profit de l'APEI. Le bénéfice de cette opération, 1 325 € servira à améliorer le quotidien des résidents en situation de handicap d'Arbois et de Cramans.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé aux bénévoles et aux membres du CCAS et pour votre générosité.

ASSOCIATION	CONTACT	TÉL.	MAIL
ACCA La Diane du Parolais	Julien Guyoty	03 84 69 22 71	
Association Anciens Combattants	Robert Chevriau	03 84 47 53 02	andreechevriau@orange.fr
APE Chaussin & Asnans-Beauvoisin	Adeline Brelot	06 84 54 46 53	adline39@msn.com
Batterie fanfare intercommunale	Raymond Babet	06 81 73 82 52	babet.raymond@gmail.com
Club de pétanque Asnans loisirs (PAL)	Sylvie Bernard Fabienne Nosjean	06 76 47 35 40 06 98 40 96 22	
Compagnie des Archers de Montalègre	Alain Gras	03 84 81 77 32	
Foyer rural	Henri-Louis Gachod	03 84 81 77 86	hl.gachod@laposte.net
Les amis du Loupot	Sylviane Picard	06 69 57 82 07	sissymoon@live.fr
Tennis de table	Rémy Monneret	06 09 36 37 87	remi.monneret@wanadoo.fr

INFOS - EN BREF

DÉMARCHE À DOMICILE

Considérant que l'activité de démarchage à domicile s'intensifie sur la commune, la municipalité a interdit le démarchage sur la commune suivant la délibération n° 41/2025 du 10/10/2025, sauf autorisation expresse de la mairie (information qui sera portée connaissance aux administrés par voie du site internet de la commune ou de Panneau Pocket). Par contre la vente de calendrier au domicile des particuliers par certains organismes publics n'est pas assimilée à une quête, comme le calendrier des sapeurs-pompiers de Chaussin ou celui de la poste, les personnes doivent pouvoir justifier de leur identité par une carte officielle.

CHAUSSIN COLLECTE 2026

Salle des fêtes - 12 grande rue

15h30 à 19h30

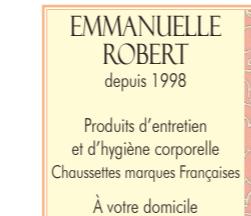
- Mardi 10 février
- Mardi 14 avril
- Mardi 9 juin
- Mardi 11 août
- Mardi 6 octobre
- Mardi 8 décembre

Il est conseillé de prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

RENSEIGNEMENTS
André Panouillot
dedepa@orange.fr

09 83 28 34 87 - 06 59 82 26 17

ILS VOUS ACCUEILLENT PRÈS DE CHEZ VOUS



INFOS - EN BREF

ANCIENS ÉLÈVES



Une nouvelle fois, des Anciens Elèves ayant fréquenté l'école de Beauvoisin se sont retrouvés, le 17 juin 2025 autour d'un repas tiré du sac à la salle de réception de Beauvoisin.

Cette rencontre, toutes générations, créée en 2023, à l'initiative de Denise Bailly née Pallaud est poursuivie par Christian Pouthier.

Ce moment de convivialité, chaleureux, a permis de raviver des souvenirs, de renouer et d'entretenir des liens mais aussi de découvrir les parcours de chacun.

Après avoir savouré le passé, les Anciens Elèves sont repartis, enjoués, explorer le présent et considérer l'avenir avec optimisme.

Si vous avez été élève à l'école de Beauvoisin et que vous souhaitez participer à la rencontre 2026, n'hésitez pas à contacter Christian Pouthier : krisandjoce@orange.fr

PARRAINAGE CIVIL

Le 25 Août 2025, le Maire délégué Monsieur Jean Louis Chevriau officie en la mairie d' Asnans-Beauvoisin le parrainage civil de ses trois petits enfants issus de l'union de Guillaume Chevriau et Emilie Tissot : Louis 10 ans, Paul 7 ans et Aubin 10 mois.

Parrains et marraines, grands-parents, la famille, tous réunis pour ce jour chargé d'émotions et de joie.



VILLAGE D'ENFANTS À CHAUSSIN



"Toujours plus proche des enjeux et besoins des territoires et parce qu'aucun enfant ne doit grandir sans repères et protection, le Département du Jura renforce ces moyens d'actions".

Un village d'enfants ouvrira à Chaussin fin 2027 dont l'objectif est d'offrir un meilleur cadre de vie aux fratries déjà placées dans le Jura. Ces fratries sont composées d'enfants de 0 à 18 ans. Ce village sera situé rue du stade à Chaussin entre la résidence Pierre Babet et la maison de santé. Il sera composé de 4 maisons mitoyennes et d'une maison isolée pouvant accueillir 30 enfants

jurassiens confiés à l'Aide Sociale ainsi qu'un bâtiment administratif et technique. Dans chaque maison il y aura 6 enfants et 2 éducateurs (trices) qui fonctionneront en binôme 8 jours/8. Les enfants seront scolarisés sur Chaussin et sur les communes de la Plaine Jurassienne. Ce village comptera 45 salariés dont 32 éducateurs (trices), des agents de service et du personnel administratif.

La gestion est confiée à la Fondation Action Enfance ; les dépôts de candidature seront ouverts à compter de décembre 2026, pour des entretiens prévus sur février, mars 2027 et pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : <https://www.actionenfance.org/>

SALLES

LOCATIONS DE SALLES

Pour toute demande de location, merci de contacter le secrétariat de mairie au 03 84 81 80 78

SALLE DES FÊTES ASNANS

Frais location salle 130 places assises	1 jour *	week-end		
Habitants Asnans-Beauvoisin	90 €	150 €		
Personnes extérieures à la commune	150 €	200 €		
Frais participation pour chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus en dehors de ces dates suivant météo	35 €	50 €		
Forfait ordures ménagères	5 €	10 €		
Location vaisselle	-50 pers. 25 €	+ 50 pers. 40 €	+ 100 pers. 50 €	percolateur 10 €
Réunion de famille lors d'obsèques	50 €			

SALLE DE BEAUVOISIN

Frais location salle 40 places assises	1 jour *	week-end
Habitants Asnans-Beauvoisin	60 €	90 €
Personnes extérieures à la commune	80 €	120 €
Forfait ordures ménagères	5 €	10 €
Location de vaisselle 40 personnes	25 €	25 €

* 1 jour : lundi - mardi - mercredi - jeudi

À la réservation de chacune de ces salles, il est demandé la convention de location signée, une attestation d'assurance, une photocopie de la carte d'identité et un chèque d'acompte d'un montant égal à 50% des frais de location ainsi qu'une caution de 500 €.

En cas d'annulation avant la date retenue, l'acompte restera acquis à la commune, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

Pour les associations de la commune : gratuité une fois par an d'une des deux salles, mais facturation du chauffage, du forfait poubelle et consommation d'eau et d'électricité.

Attention : ces tarifs peuvent changer en cours d'année.

Un relevé du compteur d'eau et d'électricité sera effectué avant et après l'utilisation pour tous les occupants et facturé suivant la consommation au tarif en vigueur au moment de la location de la salle.

La commune pourra appliquer en sus de la location le nettoyage de la salle si celle-ci n'est pas rendue propre.

INFOS - EN BREF



Retrouvez toutes les informations :
www.cc-laplaine-jurassienne.fr

Médiathèque

03 84 80 10 51
mediatheque-andre-besson.com

Transport à la demande

Réservez votre trajet au plus tard la veille : 03 84 86 08 80 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Maison de santé

Chaussin 03 84 81 70 22
administration@cc-laplaine-jurassienne.com

L'INTERNET UTILE

- Service carte grise et permis de conduire www.jura.pref.gouv.fr
- Inscription, recherche d'un emploi www.pole-emploi.fr
- Imprimés administratifs : permis de construire, déclaration de travaux, ... www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319
- Extraits documents cadastraux www.cadastre.gouv.fr
- Demande acte civil, impôts, logement... www.service-public.fr
- Sictom Dole www.sictomdole.fr

NUMÉROS D'URGENCE ET CONTACTS UTILES

- | | |
|--|--|
| SAMU : 15 | |
| Gendarmerie : 17 | |
| Pompiers : 18 | |
| Appel d'urgence : 112 | |
| Hôpital Pasteur Dole 03 84 79 80 80 | |
| Polyclinique Dole 03 84 70 71 72 | |
| Hôpital CHRU Besançon 03 81 66 81 66 | |
| Hôpital CHRU Dijon 03 80 29 30 31 | |
| Infirmières d'Asnans Beauvoisin à domicile
Amandine Combatteli et Marlène Coitoux
03 84 71 09 45 | |
| ADMR 03 84 81 83 40 | |
| Sogedo, agence de Chaussin
raccordement, réseau, fuite d'eau,
problèmes égouts
03 84 81 81 99 | |
| ERDF électricité 09 72 67 50 39 | |
| Sictom de Dole 03 84 82 56 19 | |
| Gendarmerie de Chaussin
03 84 81 80 31 | |
| Préfecture du Jura - Lons-Le-Saunier
03 84 86 84 00 | |
| Sous - Préfecture du Jura - Dole
03 84 79 44 00 | |
| Conseil Départemental - Lons-le-Saunier
03 84 87 33 00 | |



Maison de Service Au Public

MSAP de Chaussin

03 84 81 83 11

- Lundi et mardi
9h-12h30
13h30 - 17h
- Mercredi
13h30 - 17h
- Jeudi et vendredi
9h-12h30